

60 assemblée générale : 26 juin 1978

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **58 (1978)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

60^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

26 Juin 1978

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 26 juin 1978 sa 60^e Assemblée Générale, sous la présidence de M. André Geiser, en présence de Son Excellence M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Après lecture du rapport annuel, des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes et donné décharge au Conseil d'Administration de sa gestion.

Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1977

En 1977, la reprise économique mondiale ne s'est pas poursuivie dans la mesure escomptée. Les perspectives de croissance pour l'Europe occidentale ont dû être sensiblement révisées en baisse. Ce fait est important dans la mesure où les politiques nationales sont de plus en plus fondées sur la prévision des évolutions dans les autres pays.

La concertation entre grands pays industriels, que ce soit au niveau mondial, régional ou bilatéral a donc vu sa signification s'accroître.

Mais cette internationalisation grandissante de l'économie mondiale depuis le début des années 70 s'accompagne pour les industries occidentales d'une pression concurrentielle fortement accrue, non seulement à l'intérieur de leurs marchés traditionnels, mais aussi dans les nouveaux espaces économiques.

Par ailleurs, la percée sur divers marchés de nouveaux fabricants du Tiers-Monde, ayant des coûts de production nettement plus faibles que les occidentaux, s'est notablement accentuée.

On a donc assisté en 1977 à la poursuite d'un redéploiement industriel international, non seulement sous la pression des nouveaux États, mais encore en raison des mesures prises par de très importants groupes occidentaux, tenus de se diversifier géographiquement. Le chômage, à côté de la persistance de l'inflation dans la plupart des pays industrialisés, est resté le problème essentiel l'an dernier et le restera certainement cette année encore et les suivantes.

Enfin, les derniers mois de 1977 ont vu naître une nouvelle et très vive vague d'agitation sur le marché des changes, due principalement à un nouvel accès de faiblesse du dollar en relation avec un déficit record de la balance commerciale des États-Unis, ébranlant à nouveau la confiance dans la monnaie américaine et redonnant un attrait pour l'or. C'est dire que le commerce international ne pourra retrouver que très difficilement son équilibre pour une nouvelle expansion tant que des doutes continueront à peser sur la monnaie.

ÉCONOMIE FRANÇAISE

Les priorités anti-inflationnistes du plan mis en place en septembre 1976 ont été maintenues tout au long de l'année 1977. Les diverses mesures sectorielles prises dans ce cadre ont tendu à corriger certaines conséquences découlant de prévisions parfois trop optimistes sur les perspectives économiques.

Il ne pouvait être question de restaurer en une seule année les grands équilibres et de résoudre les problèmes de structure de l'industrie française d'autant que les résultats obtenus en 1977 ont été affectés par un environnement international peu favorable.

L'expansion du produit intérieur brut s'est située aux environs de 2,5 %, alors que l'augmentation des prix a atteint 9 %.

Malgré la détente qui s'est produite à l'automne, du fait des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes, le marché du travail a continué de se dégrader pendant la majeure partie de l'Exercice. Les demandeurs d'emploi à fin décembre représentaient environ 5 % de la population active.

Les comptes extérieurs de la France se sont progressivement redressés pendant l'année. Le déficit commercial a été réduit de moitié pour s'établir à 11,1 milliards de francs, même si cette amélioration a procédé en partie de la modération des importations, consécutive au ralentissement de l'expansion économique intérieure.

Ce redressement a entraîné une forte réduction du déficit courant de la balance des paiements qui de 1976 à 1977 est revenu de 28 à 15 milliards de francs environ.

Enfin, la valeur du franc, dans l'ensemble, est restée stable tout au long de l'année 1977.

ÉCONOMIE SUISSE

Du point de vue conjoncturel, 1977 n'a pas été une année défavorable pour la Suisse. L'économie suisse est parvenue en effet à maîtriser dans une large mesure les forces récessionnistes. Le produit national brut, en termes réels, s'est accru pour la première fois depuis 1974, d'environ 4 %. S'établissant à 1,1 %, le taux d'inflation calculé sur 12 mois a été le plus bas du monde occidental.

Avec un taux de chômage de 0,4 % de la population active, la Suisse occupe également un rang privilégié par rapport aux autres pays occidentaux. Il est vrai que ce dernier résultat est dû en grande partie au non-renouvellement des contrats de plus de 200 000 travailleurs étrangers. Les efforts d'adaptation des entreprises suisses et l'attitude réaliste des partenaires sociaux ont également fortement concouru à ce résultat.

Au début de l'automne, le franc suisse a repris son ascension. Son taux moyen de réévaluation depuis 1971, pondéré par les exportations, est encore monté de 18 % pour atteindre 91 %. Il s'agit là d'un taux nominal, partiellement compensé par l'ampleur du renchérissement dans d'autres pays. En tenant compte de ce dernier élément, la réévaluation réelle du franc en 1977 reste de 10 %.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE EN 1977

La détérioration d'origine monétaire de la compétitivité internationale des produits suisses a été heureusement atténuée par la faible augmentation des prix et des coûts.

En 1977, les achats suisses se sont montés à 43,03 milliards de francs, et les ventes à 42,16 milliards de francs. Il s'agit là de nouveaux records annuels.

Au regard de l'année précédente, les importations ont augmenté de 6,15 milliards de francs ou de 16,7 % (1976 : + 7,6 %), et les exportations de 5,11 milliards de francs ou de 13,8 % (+ 10,8 %). Vu le renchérissement de 6 % à l'entrée (- 5,2 %) et de 1,8 % à la sortie (- 0,7 %), d'après l'indice des valeurs moyennes, la croissance réelle s'est établie respectivement à 10,1 et à 11,8 % (+ 13,6 et + 11,6 %).

La faible majoration des prix des exportations montre à l'évidence que, bien souvent, des commandes ont été acceptées à des conditions couvrant à peine ou même pas les coûts.

La balance commerciale, excédentaire l'année précédente, présente donc de nouveau, conformément à la structure normale, un déficit, lequel est toutefois demeuré faible puisque de 870 millions de francs seulement.

Malgré ce déficit, la balance suisse des revenus devrait se solder par un excédent de recettes record de quelque 8,8 milliards de francs.

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1977

Les importations suisses en provenance de France se sont élevées en 1977 à 5 264 millions de francs suisses, soit en progression de 7,6 % par rapport à 1976. Pour leur part, les exportations suisses à destination de la France ont représenté 3 687 millions de francs suisses, en augmentation de 9,5 % par rapport à 1976. La balance commerciale entre les deux pays se traduit donc par un solde actif en faveur de la France de 1 577 millions de francs suisses contre 1 525 millions en 1976.

Si l'on rapproche ces chiffres des résultats de l'ensemble du commerce extérieur suisse, on peut constater que l'évolution des échanges franco-suisse est restée en dessous des valeurs moyennes obtenues en 1977 et exprimées nominale. Les importations totales suisses ont en effet enregistré une augmentation de 16,7 % contre 7,6 % pour les importations en provenance de France; alors que les exportations totales s'accroissaient de 13,8 % contre 9,5 % pour les exportations suisses vers la France. On peut également remarquer que, malgré l'évolution en hausse du cours du franc suisse, les exportations suisses vers la France ont, comme en 1976, davantage augmenté en pourcentage que les importations suisses en provenance de France.

L'écart qui a séparé en 1977 les taux d'inflation (1,1 %) et français (9 %) a certainement permis d'atténuer la nouvelle dégradation du rapport de change franc suisse/franc français qui s'est traduite par une hausse nominale de près de 20 % de la monnaie helvétique.

Il faut encore noter qu'en 1977, la Suisse reste le pays occidental avec lequel la France a le solde positif de sa balance commerciale le plus élevé. Les échanges avec la Suisse ont donc une importance toute particulière pour la France.

Enfin, il faut constater que si ces chiffres sont significatifs du maintien des courants d'échanges traditionnels, ils recouvrent en fait des réalités différentes si l'on se place dans la perspective de l'exportateur français ou dans celle de l'exportateur suisse. Pour le premier, la dépréciation de la monnaie française par rapport au franc suisse a eu pour effet d'améliorer la substance bénéficiaire des ventes sur le marché suisse alors que pour le second, c'est un rétrécissement des marges qui est intervenu.

PLACE DE LA FRANCE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE

La France, avec 12,2 % du total des importations suisses, s'est maintenue au deuxième rang des fournisseurs suisses, derrière la RFA (28,2 %) et devant l'Italie (9,7 %), la Grande-Bretagne (7,3 %), les USA (6,7 %), l'Union Belgo-Luxembourgeoise (4 %), les Pays-Bas (3,9 %), l'Autriche (3,8 %), le Japon (3 %) et la Suède (2,1 %).

Elle a également conservé sa place de deuxième client de la Suisse, avec 8,7 % des exportations totales suisses, toujours derrière la RFA (16,5 %) et devant l'Italie (8 %), les USA (6,5 %), la Grande-Bretagne (5,7 %), l'Autriche (5,3 %), les Pays-Bas (2,9 %), l'Union Belgo-Luxembourgeoise (2,6 %), le Japon (2,4 %) et la Suède (2,3 %).

Par rapport à 1976, la part de la France a diminué globalement de 1,1 % à l'importation et de 0,3 % à l'exportation.

PLACE DE LA SUISSE DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

La Suisse en 1977 s'est classée au septième rang des clients de la France derrière la RFA, l'Italie, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, la Grande-Bretagne, les USA et les Pays-Bas.

Elle a représenté son dixième fournisseur derrière la RFA, l'Italie, l'Union Belgo-Luxembourgeoise, les USA, l'Arabie Saoudite, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Irak.

PRINCIPAUX PRODUITS SUISSES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Principaux produits exportés par la Suisse à destination de la France en 1977, avec leur pourcentage d'augmentation par rapport à 1976 (en millions de francs suisses).

	Millions de F.S.	Pourcentage d'augmentation
Machines et appareils non électriques	777,7	— 4,9 %
Produits chimiques organiques	548,0	+ 4,4 %
Métaux précieux, bijouterie	376,0	+ 56,4 %
Machines et appareils électriques	256,1	+ 14,7 %
Horlogerie	195,0	+ 11,9 %
Instruments et appareils	180,6	+ 8,5 %
Textiles divers	165,2	+ 19,7 %
Couleurs et encres	140,1	+ 1,4 %
Librairie et arts graphiques	119,2	+ 16,6 %
Fer et acier	108,3	+ 9,0 %

PRINCIPAUX PRODUITS FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ SUISSE

Principaux produits français importés de France par la Suisse en 1977, avec leur pourcentage d'augmentation par rapport à 1976 (en millions de francs suisses).

	Millions de F.S.	Pourcentage d'augmentation
Combustibles	607,4	— 21,6 %
Véhicules routiers	463,8	+ 8,6 %
Textiles divers.	420,7	+ 16,0 %
Métaux précieux, bijouterie.	384,0	+ 146,8 %
Machines et appareils non électriques	331,5	+ 31,2 %
Fer et acier.	318,0	+ 19,7 %
Produits chimiques organiques	278,0	— 7,2 %
Boissons	220,6	+ 16,0 %
Machines et appareils électriques	164,7	+ 18,2 %
Matières plastiques.	132,9	+ 12,7 %

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

Si l'on sait que l'an dernier, l'activité du Siège et des Sections de Lyon et de Marseille s'est manifestée à travers l'envoi de près de 15 000 lettres ou circulaires, la réception de plus de 1 000 visiteurs, la transmission téléphonique d'environ 10 000 renseignements, on pourrait penser que nos Services sont généralement bien connus. Nos contacts nous apportent toutefois chaque jour la preuve du contraire et nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition pour informer, en Suisse comme en France, les utilisateurs potentiels de l'aide que nous pouvons leur apporter.

Sur un plan plus général, la répartition des tâches entre les Services diplomatiques et consulaires suisses en France et notre Compagnie est pleinement opérationnelle.

Après avoir participé à l'organisation d'une présence officielle suisse aux Foires de Lyon et Bordeaux en 1977, à celle de Marseille en 1978, la Chambre étudie, actuellement, avec l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et l'Office National Suisse du Tourisme, les moyens d'assurer au cours des prochaines années une présence accrue de l'industrie et du commerce suisses dans les principales foires et manifestations commerciales françaises, pour ne pas rester en retrait par rapport aux principaux partenaires commerciaux de la France.

MANIFESTATIONS

- 26 janvier Réunion traditionnelle d'information de la Section de Lyon au Carnotzet de la Maison Suisse. Monsieur André Dufour, Président de la Section présenta un bilan provisoire des échanges franco-suisses et fit un exposé sur les composantes des exportations industrielles suisses.
- 17 et 19 février Soirées « Fondues » de la Section de Marseille.
- 9 mars Visite des nouvelles Installations de la Société A. Augis, Fabrique de médailles, à Champagne-au-Mont d'Or, suivie d'un déjeuner au Novotel-Lyon-Nord à Dardilly.
- 31 mars Déjeuner-conférence à l'Hôtel Concorde-La Fayette, Paris, au cours duquel, Monsieur Pierre Liotard-Vogt, Président de Nestlé Alimentana S.A. traita de : « Il n'y a pas de sociétés multinationales. »
- 26 avril Assemblée Générale de la Section de Lyon. A l'issue du dîner, Monsieur Paul Dominjon, Président du Groupement Interprofessionnel Lyonnais (G.I.L.) fit un exposé intitulé « Les enjeux économiques des mois qui viennent ».
- 13 mai Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est, suivie d'un dîner-conférence avec Monsieur Delauze, Président-Directeur Général de la Comex.
- 14 juin 59^e Assemblée Générale de la Compagnie, à l'Hôtel Intercontinental, Paris, suivie d'un déjeuner.
- 16 juin Visite des Installations de la nouvelle usine élévatoire d'eau potable de la Communauté Urbaine de Lyon située à Villeurbanne-Croix-Luizet, puis dîner au Golf-Club de Lyon à Vilette d'Anthon.

25 octobre	Dîner-conférence à Marseille avec Monsieur Pierre Languetin, Directeur Général de la Banque Nationale Suisse.
27 octobre	Conférence de presse sous le thème de : « La présence économique et industrielle suisse en France », à l'Hôtel Zürich, à Zürich, suivie d'un cocktail.
9 novembre	Visite du Centre régional de reconditionnement industriel (Seratradi) à St-Vulbas, suivie d'un déjeuner au restaurant « Le Port-Galland » à St-Maurice-de-Gourdans.
15 novembre	Choucroute de rentrée à Marseille.
24 novembre	Conférence de presse sous le thème de : « La présence économique et industrielle suisse en France » à l'Hôtel Schweizerhof, à Berne, suivie d'un cocktail.

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

Au cours de l'Exercice 1977, le Conseil d'Administration de la Compagnie s'est réuni deux fois à Paris et une fois à Zürich, où la Direction de l'Union de Banques Suisses nous a aimablement conviés à visiter son service des devises.

Le Bureau a siégé sept fois.

A l'issue de cette Assemblée générale, deux de nos collègues, Messieurs Jacques d'Espine et Jacques Landolt, voient arriver à terme leur troisième mandat. Au moment de leur départ, nous tenons à leur exprimer nos très vifs remerciements pour leur amicale collaboration.

Un certain nombre de nos collègues, dont le mandat arrive à expiration aujourd'hui, ont accepté de se représenter à vos suffrages. Il s'agit de Messieurs Charles Amiet, Henri-Frank Basset, Jean-Louis Burckhardt, Émile Fehr, Marcel Gehrig, Élie Gueissaz, Jean Jacot, Mario Ludwig, Frédéric Walthard.

Le Conseil soumet également à votre approbation la réélection de deux de nos anciens collègues, Messieurs Bertrand Maus et Walter Rotach, que nous serions heureux de retrouver parmi nous.

Il vous propose enfin l'entrée au Conseil de nouveaux administrateurs, à savoir :

— Maître Roger Spengler, nouveau Président de notre Section de Marseille et du Sud-Est, qui succède à Monsieur Paul Beuchat, auquel nous voudrions dire toute notre gratitude pour l'activité féconde qu'il a déployée à la tête de cette Section,

— Monsieur Paul Dubler, Directeur, Banque Populaire Suisse, Berne,

— Monsieur Éric Gabus, Directeur général de Nestlé Alimentana S.A., Vevey,

— Monsieur René-Jean Hediger, Administrateur-Directeur de Minoterie Coop-Rivaz,

— Monsieur Georges-Adrien Matthey, Président de la Fédération Horlogère Suisse,

— Monsieur Pierre Renggli, Président de la Chambre Suisse de l'Horlogerie, Président du Conseil d'Administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse (ASUAG).

Ces éminentes personnalités qui, dans leur domaine d'activité, occupent les plus hautes responsabilités, veulent bien nous faire bénéficier de leur large expérience au plan national et international.

L'action et l'efficacité de notre Compagnie, l'assistance comme la réponse qu'elle peut apporter aux préoccupations de ses membres, sont le gage de la fidélité comme de l'augmentation de ces derniers, dont dépendent, pour une bonne part, nos ressources.

Nos Sections de Lyon et de Marseille ont déployé, dans leurs régions respectives, une activité remarquable et ont su, avec l'appui qu'elles ont trouvé auprès de leurs Consulats généraux, accroître encore leur audience et raffermir les liens traditionnels qui unissent notre pays aux deux cités rhodaniennes.

Notre action n'a été possible que grâce à l'effort désintéressé de nos administrateurs, à l'ardeur à la tâche de nos collaborateurs permanents des secrétariats de Paris, Lyon et Marseille. Nous leur en sommes d'autant plus reconnaissants que la morosité de la situation économique n'a pas facilité la mission à laquelle ils se consacrent avec le plus grand dévouement.

Les contacts que nous entretenons traditionnellement avec notre Ambassade ont été caractérisés, comme par le passé, par un esprit de collaboration et de coopération constructif et amical. Vous vous souviendrez que lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons pris congé de Monsieur l'Ambassadeur Pierre Dupont, qui était sur le point de quitter son poste, et auquel nous adressons notre bien cordial souvenir. Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, lui a succédé, et nous avons pu apprécier l'intérêt constant et actif qu'avec ses collaborateurs il porte à notre Compagnie. Nous nous en voudrions de ne pas faire mention du Conseiller d'Ambassade Luciano Mordasini, qui nous a fait l'amitié de suivre avec la plus grande assiduité les réunions du Bureau de notre Conseil, où ses suggestions sont toujours fort appréciées.

Rapport de Monsieur Pierre-Maurice Mathey, Trésorier

Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'année 1977 dont le bilan fait ressortir une perte nette de F 15 010 comparée à un déficit de F 12 498 lors de l'exercice précédent.

Le total des produits de toute nature s'est élevé à F 1 384 746 alors que l'ensemble des charges représente F 1 399 756.

Si l'écart négatif de résultat est sensiblement du même ordre qu'en 1976, on constate en revanche que les causes ne sont pas toujours analogues. En effet, en essayant de tracer l'évolution des principaux postes, on remarque :

— Aux recettes :

1) Un accroissement satisfaisant des cotisations qui passent de F 660 405 à F 715 760 soit une augmentation de 8,38 %, alors qu'en 1976, on avait même dû enregistrer une très légère diminution de 0,85 %.

La manifestation d'un retour à une certaine stabilité du nombre des cotisants semblerait signifier que l'hémorragie des démissions survenues après la crise du pétrole soit en voie d'être enrayée.

2) Allant en sens contraire de la tendance de l'exercice 1976, l'année 1977 a marqué une contraction de recettes des publications de F 46 430 particulièrement sensible au niveau de la publicité dans la Revue et cela sans qu'il ait été possible de réduire dans une même proportion les frais correspondants.

La marge sur cette activité a donc diminué.

Par ailleurs, les ventes de l'Annuaire Franco-Suisse se sont révélées décevantes malgré l'intérêt évident que représente une telle publication.

3) Les recettes juridiques et commerciales ont marqué une progression analogue à 1976 pour atteindre maintenant F 118 877. Mais ce chiffre reste modeste puisqu'il représente moins de 10 % de nos recettes totales.

— Aux dépenses :

1) Une augmentation très modérée des frais de personnel de 4,53 % qui atteignent F 688 386 alors qu'en 1976 la hausse de ce poste avait été de 10 % environ.

Mais il convient tout de suite de préciser que cette situation est imputable essentiellement au décès en cours d'exercice de l'un de nos collaborateurs à Lyon, qui n'a pu être remplacé qu'en toute fin d'année.

2) Un accroissement de l'ensemble des autres charges d'exploitation correspondant en moyenne assez bien à l'évolution du coût de la vie, aucune dépense nouvelle, à proprement parler, n'ayant été engagée.

Les comptes de la Section Rhône-Alpes se soldent par un boni de F 2 973 et ceux de la Section de Marseille par un excédent de F 1 388. Concernant la présentation du bilan que vos Commissaires aux comptes commenteront tout à l'heure, il y a lieu de relever que la perte de l'exercice de F 15 010 s'imputera sur le poste « fonds propres », qui reviendra ainsi de F 159 868 à F 144 858.

Concernant l'exercice en cours, on peut faire observer que les éléments d'appréciation disponibles en début d'année ont amené à présenter un budget susceptible d'accuser encore un certain déséquilibre. L'évolution de la situation jusqu'à présent n'appelle pas de commentaires particuliers, sauf à signaler les rentrées satisfaisantes des cotisations qui marquent actuellement un progrès certain sur 1977.

On sait toutefois que la Chambre se trouve toujours confrontée au même problème : une masse de dépenses quasi-incompressibles allant en s'accroissant avec le coût de la vie alors que les recettes sont plus aléatoires, en particulier dans le domaine de la publicité.

Aussi, la question de trouver des ressources nouvelles à côté du développement de celles existantes déjà, reste-t-elle l'objectif primordial pour assurer à votre Chambre l'indispensable équilibre financier lui permettant d'aller plus loin.

Compte de résultats de l'exercice 1977

CHARGES

PRODUITS

	F	F		F	F
STOCKS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	84 972,58		STOCKS A LA FIN DE L'EXERCICE.	53 976,98	
moins : Provision pour dépréciation.	12 653,10	72 319,48	moins : Provision pour dépréciation.	9 006,03	44 970,95
FRAIS DES PUBLICATIONS		151 381,57	PRODUITS DES PUBLICATIONS.		270 947,58
FRAIS DES MANIFESTATIONS		33 498,09	PRODUITS DES MANIFESTATIONS		35 705,00
DÉPENSES DIVERSES		23 889,98	COTISATIONS FRANCE ET SUISSE		715 759,97
FRAIS DE PERSONNEL		688 385,94	COTISATIONS EXCEPTIONNELLES.		104 000,00
IMPOTS ET TAXES.		62 948,39	RECETTES JURIDIQUES ET COMMERCIALES		118 886,48
TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTÉRIEURS		191 937,33	RECETTES DIVERSES.		72 616,43
TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS		26 724,27	PRODUITS FINANCIERS.		14 706,43
FRAIS DIVERS DE GESTION.		115 769,20	DIFFÉRENCE DE CHANGE.		1 612,10
FRAIS FINANCIERS		9 814,65	PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		1 501,11
DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		17 158,09	PROFITS EXCEPTIONNELS.		4 039,98
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS		2 562,01	Excédent des dépenses sur les recettes		15 009,81
PERTES EXCEPTIONNELLES		3 366,84			
		1 399 755,84			1 399 755,84

Bilan au 31 décembre 1977

ACTIF

PASSIF

		Amortis- sements ou provisions pour dépré- ciation	Montants nets		
	Montants bruts			F	F
	F	F	F	F	F
Immobilisations					
Mobilier et matériel de bureau	63 474,39	34 621,23	28 853,16		
Agencements, installations.	65 773,84	28 257,28	37 516,56		
	129 248,23	62 878,51		66 369,72	
Autres valeurs immobilisées					
Prêts à plus d'un an	68 809,31		68 809,31		
Titres de participation	83 500,00		83 500,00		
	152 309,31	—		152 309,31	
Valeurs d'exploitation					
Stocks papier d'impression	53 976,98	9 006,03		44 970,35	
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles					
Fournisseurs	288,88		288,88		
Clients.	74 059,71		74 059,71		
État : impôts et taxes.	4 678,69		4 678,69		
Autres débiteurs	81 318,03		81 318,03		
Comptes de régularisation — Actif.	20 596,91		20 596,91		
Titres de placement et bons.	175 249,50		175 249,50		
Banques	110 289,47		110 289,47		
Chèques postaux	36 283,54		36 283,54		
Caisse	10 190,06		10 190,06		
	512 954,79	—		512 954,79	
				776 604,77	
					776 604,77

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE à Paris, nous certifions que les chiffres du compte de Résultats de l'exercice 1977 reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et traduisent effectivement les éléments de charges et produits de l'exercice considéré.

Paris, le 5 juin 1978.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE FRANÇAISE D'EXPERTISE COMPTABLE

B. Le Roy J.-C. Boucq

Experts comptables D.P.L. inscrits au Tableau de l'Ordre à Paris

Allocution de Monsieur André Geiser,

devant l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le lundi 26 Juin 1978

Vous m'avez fait l'honneur, voilà déjà un an, de m'appeler à la présidence de votre Compagnie. Ce qu'a été son activité pendant cette période, le rapport que vient de vous lire notre Secrétaire Général, Monsieur Bernard Jatou, vous en a informés.

Les plaies dont souffrait, l'année dernière à même époque, l'économie mondiale : inflation, désordres monétaires, ralentissement de la conjoncture, chômage, etc..., ne se sont guère cicatrisées. Les tensions politiques qu'on pouvait noter dans certaines régions du monde ont débouché, parfois dans la subversion, parfois dans l'affrontement armé. La violence se répand. Des peuples souffrent, qui étaient déjà parmi les plus malheureux et les moins nantis. Les déséquilibres politique et économique vont s'accroissant, des continents craquent. Les problèmes fondamentaux de ce temps se situent de plus en plus au niveau de la géopolitique.

Les espoirs que nous mettions dans une normalisation de la situation générale ne se sont guère réalisés, et le cours des choses n'est pas aussi favorable que nous le souhaiterions. Le monde occidental, pour ne parler que de lui, est malade de sa croissance et de l'inadaptation de ses structures aux phénoménales mutations qui se sont produites en quelques décennies. Les responsables, politiques ou non, sont confrontés à des situations d'une envergure et d'une complexité peut-être jamais égalées.

L'interdépendance des économies est telle, qu'il n'est pas de solution proprement nationale aux difficultés conjoncturelles.

Sur cette toile de fond assez peu encourageante, les bonnes volontés se mobilisent. Pour le seul monde atlantique et européen, les consultations et les conférences se multiplient. C'était en avril la conférence des Ministres de la C.E.E. à Luxembourg et la réunion du Fonds monétaire international à Mexico, en mai, la réunion des États membres et des Chefs d'États de la Communauté à Copenhague, et tout récemment, la conférence des Ministres de l'O.C.D.E. à Paris. Se déroulent encore, le Sommet européen de Brème au début de juillet, et le Sommet industriel de Bonn à mi-juillet.

Puisse résulter de ces conférences, une Europe raffermie, prête à assumer son destin, sans perdre pour autant son identité.

Si, plus modestement, nous nous situons au niveau des relations franco-suisse, nous constatons que la situation, bien que préoccupante dans certains domaines (le fléchissement de la croissance, l'emploi en France, la surévaluation du franc suisse, etc...), n'est pas aussi alarmante qu'on pouvait le craindre. L'évolution des échanges commerciaux entre les deux pays en témoignerait s'il était besoin.

Au reste, l'hypothèque politique qui a pesé sur la France, tout au long du dernier Exercice, est maintenant levée, et les orientations prises par le Gouvernement — retour à l'indispensable libéralisme économique — sont riches d'espoirs pour le développement de ce pays. Il faut souligner toutefois que les mesures annoncées : libéralisation des prix, encouragement à l'épargne boursière, sont des mesures structurelles, susceptibles au mieux de déployer leurs effets bénéfiques d'ici plusieurs mois.

Les mesures, conjoncturelles celles-là, prises précédemment (blocage des prix, limitation des salaires, etc...), ont entraîné des résultats non négligeables (freinage de la croissance de la masse monétaire, tassement de la hausse des salaires, récent équilibre de la balance commerciale, bonne tenue du franc, etc...). Ce contexte, comme la pause sociale observée, permettent d'espérer que le pari, difficile il faut l'admettre, du Gouvernement, pourra être tenu. Il le sera si l'ensemble des données sont prises en compte. Il est clair que le retour annoncé au libéralisme n'a de chance de succès — dans le contexte historique français — que s'il s'effectue par étapes, dans les conditions de souplesse nécessaire, et s'il sait se garder de tout dogmatisme.

Dans sa récente conférence de presse, le Président de la République a souligné que si la France a fait le bon choix, ce dernier doit permettre de résoudre les problèmes qui subsistent.

Tournons maintenant nos regards vers la Suisse. Pour mieux mesurer les conséquences de la crise de l'énergie, du désordre monétaire, et du ralentissement de la croissance, il m'a paru utile de prendre un peu de hauteur et d'étudier l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs économiques et financiers, de 1973 (début du flottement monétaire et par conséquent des tribulations du franc suisse) à ce jour.

Que constate-t-on ?

Le Produit National Brut, qui a atteint 152 milliards de FS en 1977 (+ 4 %), n'a pas, en termes réels, rejoint à ce jour son niveau de 1973, après les baisses de 7,6 % et de 1,3 % enregistrées en 1975 et 1976.

La balance commerciale, avec un déficit de 870 millions de FS en 1977, après un excédent de 173 millions de FS en 1976, n'a toujours pas retrouvé les soldes négatifs qui marqueraient une normalisation de la situation, et qui s'établissaient à 6,640 milliards de FS en 1973 et 7,570 milliards de FS en 1974.

L'indice des prix à la consommation accusait une hausse de 11,9 % en 1973. Par paliers successifs, cette hausse a été ramenée à 1,3 % en 1976, et à 1,1 % en 1977, taux quasi négligeables au regard de la plupart des autres nations industrialisées.

Enfin, l'appréciation du franc suisse a été, en taux réels (taux nominal corrigé par les différences de taux d'inflation entre la Suisse et les pays considérés), pour la période de mai 1971 à décembre 1977, de 101 % par rapport au dollar, de 49 % par rapport au FF, et de 24 % par rapport au DM.

De ce bref aperçu, on peut retenir :

— Deux points négatifs :

- . le recul du PNB,
- . l'appréciation « artificielle » du FS.

— Un point positif :

- . la stabilité des prix retrouvée.

A n'en pas douter, ce dernier point, fondamental, est à mettre à l'actif d'un effort collectif des pouvoirs publics (Arrêté d'urgence du 8 octobre 1971 sur la défense de la monnaie, et les différentes Ordonnances qui en sont découlées), de la Banque nationale (conventions avec les banques, gentlemen's agreements), de l'industrie et des forces du travail (paix sociale modération de l'évolution des salaires, économies d'exploitation, etc...).

En acceptant, le 26 février dernier, l'article 31 quinquies de la Constitution (mesures conjoncturelles), le peuple a permis l'intégration de l'Arrêté d'urgence de 1971 dans le droit ordinaire qui se substitue ainsi au droit de nécessité.

L'acquis obtenu doit être maintenu. Le point le plus préoccupant demeure, bien entendu, le problème monétaire. Le système de flottement des monnaies, intervenu en 1973, n'a pas répondu aux espoirs de ses initiateurs, en partie en raison du fait que le dollar, placé au centre du dispositif, n'a pas rempli le rôle de monnaie de référence qui lui est dévolu.

Le franc suisse n'est donc pas à l'abri de nouveaux mouvements désordonnés des parités monétaires susceptibles d'accentuer encore son appréciation. Ce qui s'est passé depuis le début de l'année en témoignerait si besoin était.

En effet, l'exercice 1977 a permis d'enregistrer une amélioration d'ensemble des résultats. L'évolution de la conjoncture depuis le début 1978 ne permet malheureusement pas de rester, sans autre réserve, sur cette note optimiste. On observe, en effet, qu'elle amorce un nouveau fléchissement dû essentiellement à la dernière appréciation du franc suisse, dont la valeur extérieure pondérée en fonction des exportations a augmenté, en moins d'une année, de plus de 20 %. Il s'ensuit que le taux de croissance de nos exportations est retombé de 13 % (année 1977) à 5 % environ (début 1978). Le prix des produits exportés ayant diminué de l'ordre de 3 % de janvier à avril, on doit en conclure que le maintien de nos exportations sur les marchés extérieurs n'est possible que grâce à une contraction des marges. En contrepartie, les importations augmentent en valeurs réelles, ce qui suppose notamment un transfert des achats sur les produits étrangers, au détriment de produits nationaux. Dans ces conditions, on peut craindre un certain recul de l'emploi en Suisse. L'industrie horlogère et l'industrie textile, notamment, sont à nouveau particulièrement menacées.

Nos industriels sont donc, une fois de plus, confrontés à un double handicap : sur le marché interne d'une part, sur le marché à l'exportation d'autre part. Ils ne pourront le surmonter — sauf nouvelle tourmente monétaire — que par des gains de productivité et le maintien d'une certaine avance technologique. Le récent refus, par le peuple suisse, de la loi d'aide aux universités, paraît en contradiction avec cette dernière exigence, car ce n'est, bien évidemment, que par un effort de formation accru des ingénieurs et des techniciens, que les industries pourront se maintenir à la pointe du progrès technique.

L'intensification des exportations est vitale pour l'économie suisse. Sur les directives du Conseil fédéral, la Division du Commerce, l'OSEC et les Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, dont la nôtre, coordonnent leurs efforts dans ce sens. Le succès de cette entreprise est tributaire de la stabilité des prix intérieurs, objectif prioritaire des Autorités fédérales, et d'une accalmie sur le marché des changes. Ce dernier point, capital, dépend pour une large part de facteurs externes sur lesquels, il faut l'admettre, les mesures officielles ont relativement peu de prise. Souhaitons que les efforts poursuivis de part et d'autre, connaissent l'aboutissement désiré.

Vous vous souviendrez qu'à l'occasion de notre dernière Assemblée, nous avons pris congé de Monsieur l'Ambassadeur Pierre Dupont, partant en retraite, après avoir occupé son poste pendant plus de dix années, avec la haute compétence et la courtoisie souriante que l'on sait. Nous tenons à lui renouveler notre fidèle souvenir et nos remerciements pour l'intérêt et l'appui qu'il a bien voulu apporter à notre Compagnie.

J'ai le plaisir de saluer aujourd'hui son successeur, Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, Président d'Honneur de notre Chambre, qui a présenté ses lettres de créance à Monsieur le Président de la République le 7 juillet 1977. Il a occupé, en début de carrière, des postes aux Consulats de Marseille et de Nice et a séjourné à Paris, une première fois, de 1950 à 1955. Il s'y est retrouvé en 1968, en qualité de Conseiller culturel en assumant parallèlement les fonctions de Délégué de la Suisse auprès de l'UNESCO. Devenu premier collaborateur du Chef de Mission dès 1970, il est resté à ce poste avec le titre de Ministre jusqu'en 1973, date à laquelle il a été rappelé à Berne en qualité de Directeur suppléant de la Direction Politique du Département Politique Fédéral et Chef du Secrétariat politique, avec titre personnel d'Ambassadeur.

Depuis le début de 1976, l'Ambassadeur François de Ziegler était Directeur de la Direction des Organisations internationales du Département politique. Familier et expert des relations franco-suisse, c'est en habitué qu'il a retrouvé la rue de Grenelle, nouvelle étape d'une brillante carrière où il s'est illustré par la finesse de son intelligence, sa parfaite connaissance des dossiers et un dynamisme enthousiaste.

Notre Compagnie sait qu'elle trouvera, auprès de lui comme auprès de ses collaborateurs, en particulier Monsieur le Conseiller d'Ambassade Luciano Mordasini, le plus large et le plus compréhensif accueil et les conseils les plus judicieux. Nous lui en exprimons ici notre gratitude.

Je voudrais dire aussi à mes collègues du Conseil d'Administration, et plus particulièrement aux membres du Bureau, à notre Secrétaire Général et aux collaborateurs permanents de la Chambre, mes remerciements et ma reconnaissance. C'est grâce à leur appui, à la pertinence de leurs avis et à leur amicale confiance, que j'ai pu me familiariser à ma nouvelle tâche, dont je mesure mieux à présent les difficultés, mais aussi les satisfactions qu'elle peut m'apporter.

Allocution de M. l'Ambassadeur François de Ziegler

devant l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, le lundi 26 Juin 1978

Le mot fameux du moraliste qui pensait que « c'était une grande folie que de vouloir être sage tout seul » trouvera une double application dans notre propos d'aujourd'hui, puisqu'il sera question à la fois de l'économie et de la situation de notre pays. Nous pourrions donc dire à notre tour, suivant La Rochefoucauld, que ce serait une grande présomption pour un pays de vouloir mettre tout seul de l'ordre dans ses affaires, surtout s'il s'agit d'un pays comme le nôtre, dépendant de façon extrême du commerce extérieur et, partant, tributaire comme pas un du bon état de l'économie mondiale.

Après une période de croissance qui a peu de précédent dans l'Histoire contemporaine, l'économie occidentale se trouve depuis plus de quatre ans confrontée à une crise dont le détonateur, sinon la cause immédiate, fut la brutale et massive hausse du coût de l'énergie. Elle a eu pour conséquence de rendre plus virulents deux maux qui rongeaient déjà sournoisement nombre de nos économies : l'inflation et son corollaire inévitable, le sous-emploi. Il est en effet illusoire de s'imaginer qu'il soit possible de choisir entre ces deux maux. Ce que l'on constate en tout cas, c'est qu'en définitive ce sont les mêmes pays qui accusent les taux d'inflation et de chômage les plus élevés.

Mais à ces deux dangers vient bientôt s'ajouter un troisième, d'autant plus pernicieux qu'il aime à se déguiser sous les apparences d'un remède : je pense au protectionnisme. N'oublions jamais que la crise des années trente n'aurait eu ni l'ampleur ni la durée qu'elle a connues, si les protectionnismes — car il n'y a jamais un protectionnisme isolé — n'avaient multiplié leurs effets maléfiques et cumulativement décuplé les conséquences du trop fameux 24 octobre 1929, le jeudi noir.

Face à ce faux remède, qui est un vrai danger, nous ne pouvons que nous féliciter de voir le trade-pledge, contracté en 1974 dans le cadre de l'OCDE, renouvelé il y a quelques jours.

Cela dit, si les solutions aux plus graves et aux plus urgents problèmes qui confrontent l'économie mondiale sont encore fort loin d'être en vue, il semble cependant que les obstacles les plus sérieux qui entravent les échanges internationaux ont été bien identifiés.

Au premier rang figure naturellement le désordre monétaire. Il engendre des perturbations d'autant plus redoutables qu'à défaut d'être assez vite maîtrisé il risque en outre de compromettre en grande partie les bénéfices retirés des abattements tarifaires laborieusement obtenus depuis vingt ans (CEE, accords de libre échange, etc.). Car à quoi servirait d'avoir éliminé des barrières douanières, si, en lieu et place, les fluctuations des changes élèvent inopinément de nouveaux obstacles entre les partenaires commerciaux. Il en résulte — et c'est là un de ses effets les plus nocifs — une redoutable incertitude qui rend difficiles et pleines d'embûches les prévisions même à moyen terme.

C'est dire combien nous paraît intéressante la préoccupation qui, à l'initiative des gouvernements français et ouest-allemand, se manifeste depuis quelque temps au sein de la Communauté pour aménager une zone de moindre instabilité, sinon de stabilité monétaire en Europe. Nous souhaitons seulement que cette ère de coopération ait la plus large extension possible.

Nous souhaitons aussi — ai-je besoin de le souligner — un plein succès au plan de redressement mis en chantier par le gouvernement français voici quelque temps déjà. Nous applaudissons au courage qu'il a fallu pour entreprendre une telle action dans un environnement international qui n'est pas le plus favorable qu'on aurait pu imaginer. En un mot, nous saluons le tranquille optimisme dont fait preuve le Premier Ministre, à qui nous souhaitons de manière anticipée la plus sympathique des bienvenues en Suisse.

Nous ne saurions en effet oublier un instant le rôle de la France dans l'essor de nos échanges, la France qui est notre deuxième partenaire tant en ce qui concerne nos importations que nos exportations. Les résultats atteints dans le commerce franco-suisse sont assurément réjouissants, mais ne sauraient nous inciter à nous endormir. Nous pensons que nous pouvons renforcer notre présence commerciale dans ce pays, notamment dans les régions où nous sommes le moins implantés.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais dire que nous attachons une importance particulière, en ce qui concerne le climat général qui préside à nos échanges, à l'accord conclu le 24 février dernier dans le domaine pharmaceutique et nous exprimons l'espoir que l'application loyale, c'est-à-dire intégrale et rapide de la lettre et de l'esprit de cet accord contribuera, pour me servir des termes mêmes qu'ont utilisés les deux ministres signataires, qu'elle contribuera, dis-je, à promouvoir le développement des investissements suisses en France, tout particulièrement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et contribuera ainsi à l'expansion des relations industrielles, commerciales et financières entre nos deux pays.

Mais, le développement ultérieur de nos exportations dépend aussi et beaucoup de l'esprit d'initiative des firmes concernées. Ces entreprises peuvent disposer de l'appui efficace que leur offre la Chambre de Commerce suisse en France. Par ses diverses activités, notamment dans le domaine des informations qu'elle fournit, des contacts qu'elle crée et des services multiples qu'elle est en mesure de rendre, la Chambre accomplit un travail des plus utiles, des plus féconds et je dirais irremplaçable. Je suis heureux que l'occasion me soit fournie de lui rendre ici un chaleureux hommage.

LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SEEGMULLER & Cie

VOUS OFFRENT LEURS
SERVICES DE GROUAGES ROUTIERS
DIRECTS - RÉGULIERS - RAPIDES

BALE - PARIS
PARIS - BALE

avec leurs prolongements sur toute la Suisse et toute la France.

CENTRE ROUTIER INTERNATIONAL - Aéroport du Bourget
93350 Le Bourget Tél. 834.93.90 Télex 211.407

Dreispietzstrasse 8, 4002 BALE - Tél. (41.61) 35.35.00 - Télex 62 176